



Le zonage du site

Zone 0
Zone de l'habitat.

Zone 1
Les éléments nécessitant une attention quotidienne et impliquant des visites fréquentes (plantes aromatiques, poulailler, etc.).

Zone 2
Zone des vergers, petits fruits, etc., qui demandent moins d'attention.

Zone 3
Zone de pâturage et de grandes cultures (céréales, tournesol, etc.) parfois destinées à la vente.

Zone 4
Zone de pâturage et de bois, utilisée pour ses ressources (bois de construction, combustible, plantes utiles sauvages, etc.).

Zone 5
Zone laissée à la nature sauvage, sans intervention humaine. Zone tampon visant à la protection du site.